

Travailleuses, travailleurs du secteur associatif,

TOUTES et TOUS en GREVE ET DANS LA RUE

MARDI 17 DECEMBRE !

Le 12 décembre dernier, nous étions une trentaine de militant.es salarié.es du secteur associatif réuni.es en assemblée afin d'échanger sur nos conditions de travail et la réforme des retraites qui nous touche particulièrement. Voici nos constats et pourquoi nous nous mobiliserons et appelons à se mobiliser et à rejoindre en nombre le mouvement social du mardi 17 décembre !!

Le secteur associatif est depuis longtemps un laboratoire de la précarité : des salaires faibles, des temps partiels subis (29 % des contrats), des périodes de chômage, des heures sup à volonté jamais payées... Une part des postes représentant de véritables emplois salariés sont assurés hors du droit du travail, sans cotisations sociales et sont extrêmement peu rémunérés : stages et services civiques. Nous sommes principalement des femmes (67% des travailleur.ses), et de ce fait, la société nous fait assumer plus fréquemment des ruptures de carrière (congés maternité et parentaux, soutien familial...).

Un système de retraites par points défavoriserait encore les plus précaires !



Cette réforme nous emporte dans une logique individualiste délétère et mensongère du « j'ai cotisé, j'ai droit », et coupe les solidarités collectives. Cette approche veut nous diviser entre « méritant.es et assisté.es » et précarise encore davantage celles.ceux qui ont connu la précarité dans l'emploi.

ETUDES PRECAIRES. TRAVAIL PRECAIRE. VIE PRECAIRE. RETRAITES PRECAIRES

ON N'EN PEUT PLUS. TOU.TES DANS LA RUE LE MARDI 17 DECEMBRE

Aucune obligation légale de prévenir votre employeur. Que vous soyez syndiqué.e ou non n'a aucune importance : en vous référant à un mot d'ordre de grève nationale déposé par les syndicats.

CDI, aucune sanction ne peut vous être appliquée pour ce motif.

CDD, intérimaire, précaires : en créant du collectif vous serez plus fort.es face au risque de non-renouvellement de votre contrat.

**LE 5 DECEMBRE 2019, 20 % DES SALARIE.ES DU SECTEUR ASSOCIATIF ETAIENT EN GREVE.
RECONDUISONS CELA ET VISIONS PLUS HAUT**

Si vous faites grève et souhaitez être « comptabilisé.e », il suffit de nous le faire savoir EN NOUS ENVOYANT LE NOMBRE TOTAL DE SALARIE.ES DANS VOTRE ASSO ET LE NOMBRE DE GREVISTES à l'adresse suivante → iledefrance@syndicat-asso.fr

Pour rejoindre l'AG de lutte du secteur associatif → collectifassoidf@framalistes.org